



Collecte des déchets

A partir du 1er juillet et jusqu'au 31 août 2019, les collectes en porte-à-porte des déchets PMC, papiers-cartons débiteront à 4h30.

PMC et Papiers-cartons : La prochaine collecte des PMC et cartons aura lieu le lundi 1er juillet.

Déchets ménagers : Les jeudis à Familleureux, Seneffe et Petit-Roelx et les vendredis à Arquennes et Feluy.

Ecoparc Hygea - Horaire d'été du 15 juin au 14 septembre 2019 :

Du mardi au vendredi : de 10h à 18h - Le samedi : de 9h et 17h - Le dimanche, lundi et jours fériés : fermé

PARCOURS 2019 TOUR DE FRANCE

Le samedi 6 juillet, le Tour de France passera par Seneffe

La commune de Seneffe vous invite à fêter cet événement : Ecran géant, randonnées vélos, Expo, bourse aux vélos, espace ludique pour les enfants, Bar et BBQ, ...

Surveillez votre boîte aux lettres, un flyer reprenant l'ensemble des activités festives et des mesures de circulation sera distribué aux alentours du 21 juin. Vous retrouverez également toutes les infos sur www.seneffe.be

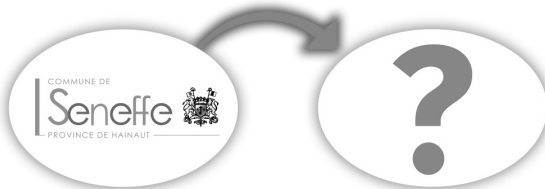
Trajet emprunté par la course :

Route Baccara (en provenance de Ronquières),
ruelle Gobert, chemin de la Terre Pelée, rue de Buisseret,
rue Lintermans, rue de l'Yser, rue de Courcelles, rue de Rosseignies.



GRAND CONCOURS !

CRÉATION D'UN NOUVEAU LOGO COMMUNAL



Le Collège communal souhaite renouveler son identité visuelle. Pour ce faire, la Commune lance un **grand concours de logo** !

Vous avez l'esprit créatif et vous habitez l'entité ? Alors lancez-vous et faites-nous parvenir vos propositions **pour le 30 juin 2019 au plus tard**. (Concours ouvert aux employés de la commune et du CPAS)

Le lauréat bénéficiera d'un bon d'achat d'une valeur de 500 euros et son logo sera diffusé sur tous les supports de communication de la Commune de Seneffe.

Vous trouverez le règlement de participation sur www.seneffe.be/concours ou au service Population (21 rue Lintermans)

Bonne chance !

Appel à candidature

Constitution du jury pour le grand concours « Création d'un nouveau logo communal »

Le Collège communal a décidé de lancer un grand concours « Création d'un nouveau logo communal » auquel tous les citoyens seneffois peuvent participer.

A l'issue de ce concours qui se terminera le 30 juin 2019, les logos, répondant aux critères du règlement, seront mis en ligne sur le site internet de la Commune et un vote sera possible en uniquement pour le seneffois et ce jusqu'au 31 août 2019.

Passé cette date, un jury choisira le logo gagnant parmi les 5 premiers logos.

Ce jury sera composé de plusieurs Conseillers communaux (2 membres liste LB, 1 membre liste Ecolo, 1 membre liste AC+, 1 membre liste PS) ainsi que de deux représentants par village (Arquennes, Familleureux, Feluy, Petit-Roelx, Seneffe).

Le choix des 10 représentants citoyens sera effectué via un tirage au sort en date du 15 juillet 2019.

Si vous êtes intéressé(e) de représenter votre village au sein de ce jury, nous vous invitons à rentrer votre candidature soit à l'adresse postale (Rue Lintermans n° 21 à 7180 Seneffe) soit à l'adresse e-mail (commune@seneffe.be) pour le 30 juin 2019 au plus tard.

Pour être recevable, votre candidature devra mentionner votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone. Une adresse e-mail est bienvenue mais non obligatoire.



Mesures de circulation

Carnaval de Seneffe : Pour permettre l'installation des forains, le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits Place Penne d'Agenais et Avenue Roi Baudouin (jusqu'au rond-point) du 27 juin au 3 juillet 2019.

Durant les festivités (dimanche 30 juin à partir de 10h, lundi 1er juillet à partir de 17h et mardi 2 juillet à partir de 18h), le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits dans le centre de Seneffe (Rue Lintermans, Rue Général Lemans, Place des Alliés).

La circulation des véhicules sera interdite excepté riverains dans le bas de la Rue des Canadiens et sur une partie de la Rue de l'Yser.

Le dimanche, pour le cortège, le périmètre dans le centre

sera étendu à partir de 13h et jusqu'à la fin du cortège (Rue du Roi Albert, Chemin Staumont, partie de l'Avenue Reine Astrid, partie de la Rue de la Rouge Croix).

Une déviation sera mise en place par le Chemin du Sabotier et la Rue Jules Bailly. Le stationnement sera interdit dans ces deux rues et le Chemin du Sabotier sera mis en sens unique : interdit dans le sens Rue de Tyberchamps vers la Chaussée de Mons.

Le dimanche, pour le feu d'artifice, le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits à partir de 22h sur la totalité de l'Avenue Roi Baudouin et une partie de l'Avenue des Tulipes.

Relais carnavalesque le 22 juin :

- La circulation des véhicules sera interdite excepté circulation locale Avenue Roi Baudouin et Avenue des Tu-

Accès Maison Communale

Du 17 juin au 26 juin inclus, l'accès à la maison communale se fera par l'arrière du bâtiment. L'entrée principale sera fermée afin de pouvoir terminer les travaux de voirie et la construction d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Fermeture de bureaux

En raison du passage de la caravane du tour de France dans les rues de Seneffe le samedi 6 juillet, la permanence du bureau de la population sera supprimée.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



Agenda

Atelier - formation sur le compostage

Le jeudi 27 juin - Bureaux administratifs d'Hygea (rue de Bellecourt, 48 à 7170 Manage) de 18h30 à 21h. Plus d'informations: 0490/44.61.90 – nicolas.duez@hygea.be
Possibilité d'acheter un fut à prix coûtant (16,88€) en cas de participation.

Don de sang - Le vendredi 21 juin

de 16h à 18h30 à la Salle des mariages de Seneffe (derrière la maison communale).

Office National des Pensions

Attention, la permanence du délégué de l'Office National des Pensions se tiendra le vendredi 05 juillet 2019 de 13h30 à 15h00.

Stages été 2019

Espace Jeunes (Du 1er au 26 juillet)

Les activités sont organisées de 9h à 16h avec possibilité de garderie à partir de 7h le matin et jusque 18h le soir sur les sites de Feluy et Arquennes.

Le ramassage en bus est gratuit !

Infos et inscription sur www.seneffe.be

Renseignements et inscription :

Evelyne Magotte et Céline Rouge
Rue des Canadiens, 15 - 7180 Seneffe
064/52.17.97 - jeunesse@seneffe.be



Pirouline pause cartable (Du 29 juillet au 28 août)

Infos et inscription sur www.seneffe.be

Renseignements et inscription :

Rue des Canadiens, 15 - 7180 Seneffe
064/52.17.67 - pcsseneffe@gmail.com



Offres d'Emploi

La Commune de Seneffe recrute un Agent technique D9 - Conseiller en logement (H/F) Contractuel APE - Temps plein (36h)
Annonce complète sur www.seneffe.be

lipés dans son tronçon compris entre le Clos des Lilas et l'Avenue Roi Baudouin.

- La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits Rue du Miroir (tronçon compris entre la Rue du Roi Albert et l'Avenue Roi Baudouin), Rue du Miroir (côté école Rue Général Lemans) et Rue Général Lemans autour de l'Eglise Saints Cyr et Julitte (les deux parkings resteront accessibles).

- Des déviations seront mises en place.

Tournage :

Pour les besoins du tournage du film TOTO à l'école communale de Seneffe, **le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits Rue de Buisseret du 12 juillet au 2 août 2019** hors week-end. Une déviation sera mise en place.